



## Pension alimentaire non réglées

Par **Farah33**, le 11/04/2019 à 16:12

Bonjour, je viens vers vous car je suis confronté à une situation qui me mets dans une situation compliquée, voilà j ai deux enfants une fille de tout juste 18 ans élèves en terminale bac pro et un fils de 10 ans élève en cm2 jusqu ici leur père versé la pension alimentaire or ce mois ci il ne l as pas fait j ai dans l idée qu il a décidé de ne plus payer car ma fille est majeur , je suis divorcée depuis 2010 et j ai un jugement qui m accorde une pension alimentaire d un montant de 150 euros par enfant, n ayant aucuns contact avec lui je ne peux pas lui réclame le paiement, comment puis je faire ?

Par **Visiteur**, le 11/04/2019 à 16:35

Bonjour  
Prenez rapidement contact avec la CAF, qui dispose d'un processus d'aide.